

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2016)  
**Heft:** 2123

**Artikel:** Réputation des universités: des paillettes s'il vous plaît : de l'importance de soigner son image de marque, mais aussi de ne pas risquer de la compromettre  
**Autor:** Guyaz, Jacques  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1023416>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 30.01.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

[Swisscom](#) et de La Poste. Est-ce bien là ce qu'envisagent les initiants, eux qui aspirent à des prestations de meilleure qualité et à des prix abordables?

[La Fédération romande des consommateurs](#), éditrice de

*FRC Mieux choisir*, a clairement pris ses distances d'avec l'initiative. Car la sauvegarde et le développement du service public impliquent autre chose qu'un article constitutionnel étriqué qui ne définit même pas

ce qu'est ce service public. C'est une action de longue haleine sur le terrain politique et une négociation permanente avec ces entreprises, telles que les réalise la FRC, qui servent la cause du service public et de ses usagers.

## Réputation des universités: des paillettes s'il vous plaît

De l'importance de soigner son image de marque, mais aussi de ne pas risquer de la compromettre

Jacques Guyaz - 17 mai 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29346>

Les classements mondiaux des universités sont des exercices légers parce qu'ils excluent tout ce qui n'est pas exprimé en anglais, langue universelle de la recherche scientifique. Ils ne nous disent rien du droit, de la littérature, de l'histoire ni de ce qui ne peut s'exprimer que dans une langue spécifique.

Mais ce sont aussi des listes très sérieuses réalisées avec une méthodologie précise qui mesure un rayonnement, une capacité d'attirer les meilleurs, des moyens financiers, des résultats de recherche, des capacités pédagogiques ([DP 2098](#)).

Le dernier tableau du *Times Higher Education*, le grand spécialiste de ces classements, qui a le mérite de s'appuyer sur une méthodologie transparente, rend un peu perplexe. Il mesure la [réputation des hautes écoles](#), et comme tel se revendique ouvertement subjectif. Une

enquête conduite de janvier 2016 à mars 2016 a récolté 10'323 réponses de «*scholars*» du monde entier, autrement dit de chercheurs et d'enseignants.

Leur répartition s'est faite selon deux critères: les disciplines académiques, avec une répartition à peu près égale entre sciences physiques, sociales, économie et médecine, et la provenance géographique, en fonction des statistiques des Nations unies sur la répartition des étudiants; parmi les interrogés, 33% provenaient d'Asie, 27% d'Europe et 19% d'Amérique du Nord.

Les participants à l'étude devaient simplement mentionner au plus 15 établissements universitaires de grande réputation dans leur domaine, en faisant une liste pour la recherche et une autre pour l'enseignement. L'addition des résultats de tous les participants fournit le

classement. Le tableau n'est publié que pour les cent premiers.

Les résultats sont bien sûr sans surprises, avec les habituels Harvard, MIT, Oxford et Cambridge dans les premiers, un déluge d'universités du monde anglo-saxon, surtout américaines, et deux établissements helvétiques dans les 50 premiers: l'EPFZ en 19e position et l'EPFL à la 48e place. Une seule autre université européenne non britannique figure dans les 50 premières: LMU Munich est en 40e position. Ces résultats sont assez banals: ils corroborent les classements «*sérieux*» basés sur les publications et établis en fonction de critères liés à l'enseignement.

L'intérêt est ailleurs. Les auteurs de l'étude soulignent que les universités doivent devenir des «*marques*» comme Hermès ou Louis Vuitton pour maintenir leur réputation. Il existe une «*marque*» Harvard,

synonyme de perfection même si tous les enseignements n'y sont sans doute pas au sommet de leur discipline. Il y a, par exemple, une «*marque*» Stanford liée désormais à la Silicon Valley, même si tous les anciens ne vont pas créer une *start-up* et devenir milliardaires.

En Suisse, l'EPFL est devenue en quelques années une marque, ce qui représente peut-être la plus belle réussite de Patrick Aebischer. Grands noms de l'architecture, participation à des projets spectaculaires comme Solar Impulse contribuent à façonner une marque mondiale qui permet d'attirer davantage de talents, de fonds, d'accroître le niveau de l'établissement et de grimper vers les sommets.

A l'inverse l'EPFZ, appuyée sur sa réputation scientifique centenaire (après tout, Albert Einstein y a fait ses études) a

sans doute moins poussé à développer une stratégie de marque.

Toutefois, la recherche de la notoriété en succombant sans trop de précautions aux sirènes des entreprises qui financent des chaires et des programmes de recherche est un des vrais dangers qui guettent nos hautes écoles.

A la suite d'une enquête de la télévision alémanique, la [presse](#) a mis en évidence le contrat de 12,5 millions de francs qui permet à Merck Serono de financer trois chaires à l'EPFL dans les domaines des neurosciences, de l'oncologie et de l'administration des médicaments, tout en conservant un droit de regard sur le contenu des publications issues de ces trois chaires. Et le cas de l'EPFL n'est pas isolé. La concurrence dans la

recherche de sponsors est un sport très pratiqué dans le monde universitaire.

La solution réside peut-être dans la création d'un registre central public des contrats des universités avec des tiers. Les clauses de confidentialité et de restriction des publications seraient ainsi connues de tous. Le [débat](#) est vif en Suisse alémanique, pour l'instant feutré en Suisse romande. Mais la transparence est dans l'intérêt à long terme de nos universités, qui perdraient pour le coup toute notoriété si une dépendance trop importante aux *desiderata* du secteur privé était avérée.

A l'avenir, l'EPFL mettra peut-être moins l'accent sur le côté paillettes pour continuer à gravir les échelons de la notoriété et l'EPFZ devra éventuellement ajouter un peu d'esprit *glamour* pour conserver son rang.

## Ces chers terrains constructibles...

Le droit de préemption reste au cœur des affrontements idéologiques de la politique du logement, dans le canton de Vaud comme au niveau fédéral

---

Michel Rey - 20 mai 2016 - URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/29365>

Le Grand Conseil vaudois vient d'adopter la [nouvelle loi sur le logement](#), au terme d'un long et laborieux processus parlementaire et par un vote très serré: 69 voix pour, 58 contre et 7 abstentions.

Plus de deux ans de débats ont

bien montré que l'élaboration d'une politique cantonale du logement ressemble à une course d'obstacles dont les résultats demeurent difficiles à prévoir ([DP 2031](#)). Le compromis a conduit l'Association vaudoise des locataires à retirer son

initiative «*Stop à la pénurie de logements*». Il pourrait encore trébucher sur la dernière haie, puisque le peuple devra voter, un référendum étant lancé par les milieux immobiliers.

Les débats ont pris la forme d'une guerre des tranchées